



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
Arrondissement de Nice
COMMUNE DE ROURE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE 12 AVRIL 2026

Date d'affichage	02/04/2026
Date de la convocation	02/04/2026

Afférents au Conseil	11				
En exercice	11				
Qui ont pris part à la délibération	11				
Voix	POUR		CONTRE		ABSENTION

L'an deux mille vingt-six et le douze avril à dix heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie de Roure, sous la présidence de Yanne SOUCHET, Maire de Roure.

Présents : AVELLA Patrice, AVIAS Adoracion, FIANDINO Franck, GIRERD Stéphane, LELEU Jean-Louis, MARIN Géraldine, SALAS-CARRIQUE Gloria, SOUCHET Yanne

Absents représentés : AVELLA Nathan procuration à AVELLA Patrice, PICO Martine pouvoir à AVIAS Adoracion, RAMIN Elodie pouvoir à MARIN Géraldine

Absent non représenté :

Mme AVIAS Adoracion a été nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 12 : Election des délégués de la commune au SIVOM

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner en son sein, trois conseillers comme délégués au SIVOM, deux titulaires et un suppléant, et ce, en fonction de l'article 5 de l'Arrêté de Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes touchant la création du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Tinée en date du 29 février 2012. Puis il rappelle que la durée de mandat des conseillers syndicaux est celle de leur assemblée municipale.

Le Maire propose donc au Conseil Municipal d'élire les délégués ci-après :

Titulaires : YANNE SOUCHET
ADORACION AVIAS

Suppléante : MARTINE PICO

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents ou représentés, les propositions du Maire.

Ainsi fait et délibéré à ROURE les jours mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 13 avril 2026
Et publication ou notification

Madame Le Maire
Yanne SOUCHET

